



# **Les Congés payés**

## **Rappels historiques (acquis des luttes) et dangers actuels pour tous nos droits !**

Consultez notre site internet : [www.cgt-ford.com](http://www.cgt-ford.com)

Mardi 21 juillet 2015

A l'heure, où le patronat, avec l'aide active du gouvernement, défait un à un tous les acquis sociaux obtenus par la lutte, à l'heure où les médias relayent les discours patronaux et ultralibéraux, notre syndicat propose, lui, d'aller dans le sens du progrès social ! **C'est pourquoi en cette période estivale nous souhaitons évoquer un acquis qui semble évident aujourd'hui, mais qui a été obtenu difficilement : les CONGES PAYES.**

### ***Il est toujours bon de comprendre d'où on vient pour savoir où on va...***

En 2015, personne n'imaginerait que les congés payés puissent ne pas exister... et pourtant ils n'ont pas toujours existé ... **il a fallu la grève générale de mai-juin 1936 pour que le patronat et le gouvernement accordent, entre autres, deux semaines de congés payés, de peur de perdre bien plus...** Mais que s'est-il passé ?

L'idée de vacances payées naquit dans les années 1920. **En 1926, le congrès de la CGT revendique le droit à des congés payés.**

Cette année là, l'idée « d'être payé à ne rien faire », comme le bonheur, devient « une idée neuve ». Droits nouveaux et mentalités nouvelles vont de pairs. Du Front populaire à aujourd'hui, l'histoire des congés et des vacances est longue. Et elle n'est pas finie....

Le 3 mai 1936, le Front Populaire (Socialistes-Radicaux-Communistes) gagne les élections et provoque par sa victoire un élan de revendications chez les travailleurs.

**Mouvements de grèves et occupations pacifiques des usines entraînent plus de 2 millions de travailleurs dans une lutte pour de meilleures conditions de travail et l'ouverture de négociations avec le patronat.**

La France est paralysée et le patronat est dans l'obligation d'engager des discussions.

Dans la nuit du 7 au 8 juin, à l'hôtel Matignon à Paris, sont officiellement signés les **accords dits de Matignon**, entre le Président du Conseil, Léon Blum, la Confédération Générale du Patronat Français et la CGT.

**Ces accords prévoient la généralisation des conventions collectives, la création des Délégués du Personnel et une augmentation de 12 % des salaires.**

**Mais ce qui marque le plus l'esprit reste l'instauration de la semaine de 40 heures et l'octroi de congés payés qui permettront surtout aux salariés de partir en vacances, et ce dès l'été 1936.**

Par la suite, c'est à la Libération (1945) que la revendication d'une semaine supplémentaire de congés payés figurera parmi les préoccupations ouvrières. Ainsi, les congés payés n'ont cessé de s'allonger par l'action syndicale, par les luttes. De 15 jours de vacances aux frais de l'entreprise en 1936, nous sommes passés en **mars 1956 à la 3<sup>ème</sup> semaine, en mai 1969 à la 4<sup>ème</sup> semaine pour arriver à la 5<sup>ème</sup> semaine en 1982.**

*Le caractère collectif des droits des salariés est désormais enraciné. Le contrat de travail repose sur des **droits collectifs**. Par ailleurs, les salariés représentent un contre-pouvoir légal au sein même de l'entreprise, remettant en cause profondément le dogme libéral, qui donne tout le pouvoir au propriétaire.*

## ***Et aujourd'hui ?***

Certains disent aujourd'hui qu'il faut arrêter de revendiquer de nouveaux acquis sociaux car la situation économique ne le permet plus. Pourtant, est-ce que la situation économique était plus florissante avant ? Et bien non : en 1936, nous sommes en pleine crise économique, après le crack boursier de 1929. Le taux de chômage dépasse les 12% et ne comptabilise que ceux qui touchent des « fonds municipaux ». Des millions de travailleurs en sont réduits à se nourrir grâce aux soupes populaires. La précarité est la norme... !

Aujourd'hui il est de bon ton, dans la plupart des médias, de ringardiser ou de discréditer la lutte syndicale et les acquis sociaux, d'opposer les catégories socioprofessionnelles, d'asséner de fausses vérités : « la France vit au-dessus de ses moyens », « les caisses sont vides », « les patrons paient trop de charges », « les français sont ceux qui travaillent le moins », « ceux qui ont le plus de congés. Dernière en date : « trop de jours fériés » !

Il faut savoir que la grande majorité des journaux, des radios et des chaînes de télévision appartiennent à des groupes industriels ou financiers intimement liés au pouvoir. Les journalistes, éditorialistes et experts médiatiques déversent, à longueur d'antenne ou de papier, les mêmes rengaines libérales et servent les intérêts de leurs propriétaires... intérêts opposés à nous autres salariés !

*Ne comptons pas sur ces médias pour promouvoir les idées progressistes. Seules les organisations de salariés peuvent à la fois rappeler l'histoire du mouvement ouvrier et montrer que le progrès social est possible, que c'est une question de rapport de force et de lutte de classes.*

### ***Les acquis sans cesse remis en cause***

Depuis quelques années, on assiste indéniablement à une régression sans précédent de nos acquis lesquels ont tous été le résultats de luttes sociales souvent difficiles.

Depuis 2008, certains Etats européens (Italie, Grèce, Portugal, Espagne, France ...), n'hésitent pas, pour nous faire payer la crise du capitalisme (leur crise) à supprimer des jours de congés annuels ou des jours fériés, à baisser les salaires, les pensions,...

**L'offensive se situe très clairement dans le cadre de l'idéologie patronale libérale qui a prévalu jusqu'en 1936.**

Les droits des travailleurs dans l'entreprise, des retraités, des privés d'emplois, des étudiants, ... sont systématiquement remis en cause. La loi Macron et future loi Rebsamen sont catastrophiques pour nos droits.

Notre Sécurité Sociale est pilonnée d'attaques satisfaisant l'appétit des requins du grand patronat et de la finance, mettant clairement à mal notre système.

**Aujourd'hui, plus qu'hier, nous devons nous organiser et nous mobiliser afin de défendre ce que nous avons gagné par la lutte collective et d'obtenir de nouveaux droits.**

**Une forte syndicalisation est un moyen de retrouver ce rapport de force favorable, qui a permis d'obtenir à l'époque, ces grandes avancées sociales.**

***Adhérez à la CGT (parlez-en à nos militants)***

***- c'est faire le choix d'un syndicalisme qui lutte pour des conquêtes sociales, pour l'égalité sociale, pour la démocratie, pour notre niveau de vie ...***

***- c'est s'organiser collectivement là où nous travaillons, avec nos collègues pour défendre nos conditions de travail, nos salaires, nos emplois***

***- c'est tout simplement s'occuper de nos affaires et de notre avenir car personne ne le fera pour nous.***